

## La gestion au CNRS

La gestion au CNRS est représentée par 12 UMR. Elles accueillent 14 chercheurs en sciences de gestion (sur les 200 que compte la section 37). Les gestionnaires sont représentés au comité national par quatre élus, devenus trois (sur 21 élus et nommés). Cette faible représentation complique le développement de la recherche en gestion tant au niveau des recrutements que de l'évolution des UMR. Dans ce cadre, quelles peuvent être les actions des gestionnaires ?

### Candidater au CNRS comme CR ou DR

Les postes de chargés de recherche ou directeurs de recherche sont rares (respectivement en 2015 : 8 et 2). Les candidats sont nombreux en économie mais beaucoup trop rares en gestion. Le candidat attendu a déjà publié au moins un article dans une revue internationale de bon niveau et a un réseau international montrant son potentiel à faire rayonner la recherche française. Cela se manifeste des périodes de visiting long, des co-autorats internationaux, des participations à des instances internationales (revues, contrats de recherche...). Munis de cet actif, le candidat présente un projet de recherche montrant l'originalité des contributions scientifiques, le CNRS souhaitant promouvoir une recherche qui ne se ferait pas ailleurs. L'impact sociétal est aussi important que d'afficher les revues cibles.

Les exigences sont plus élevées chez les DR où au moins deux ou trois articles de tout premier plan seront nécessaires (avec d'autres publications de moindre importance mais montrant un flux régulier de publications) ainsi que des encadrements de thèse (donc une HDR). L'un des candidats recrutés l'an dernier avait trois visiting (Harvard, Stanford et MIT). Sans être aussi caricatural, cela donne une idée de l'effort à produire.

Bien sûr tous ces candidats ont aussi produit des livres, des articles dans des revues françaises, des articles dans la presse. Ils ont fait des contrats de recherche ou du conseil, autant de caractéristiques habituellement présents dans les dossiers des gestionnaires mais que l'on retrouve aussi dans les dossiers des économistes.

### La liste des revues

Le Comité national a lancé il y a quelques années la publication d'une liste de revues pour aider à évaluer le travail des chercheurs. Cette liste, comme le précise son préambule, n'est qu'une aide à l'évaluation et non un outil de *scoring*. Malheureusement, il semble que parfois l'utilisation un peu bureaucratique de cette liste ait conduit, dans certaines institutions, à des méprises. Dans un premier temps, la liste sert à discriminer les niveaux de production. La liste est assez large pour qu'une absence de publication dans des revues de la liste soit suspecte. Les productions hors la liste sont toutefois prises en compte au cas par cas quand, par exemple, l'auteur publie dans un champ adjacent, et visiblement dans un bon support, sans qu'il soit nécessaire de faire entrer ladite revue dans la liste. Le fond des articles est ensuite discuté. Par exemple, l'auteur qui a publié quatre articles dans des revues de rang 1 mais des articles tellement voisins que l'originalité et l'absence de prise de risque disqualifie ce bon score. L'auteur qui signale dans son rapport qu'outre ses deux publications de rang 2 et une revue de rang 3, il a publié dans un article dans une revue non classée qui lui semble important et qui se trouve *de facto* souvent cité.

La liste est actualisée deux fois par an. Par examen systématique des revues de la liste sur la base de 1/6 lors de la session de printemps et sur la base de demandes lors de la session d'automne. Par principe, il a été acté en Comité de peu faire changer la liste et d'agir avec beaucoup de prudence. Les demandes doivent être factuellement justifiées (facteur d'impact, gouvernance de la revue, qualité des articles, antériorité de la revue qui ne doit pas être trop jeune, référence à d'autres classements chercheurs français du champ concernés par cette revue...).

Les revues franco-françaises sont dévaluées, non par souci idéologique, mais parce que le CNRS cherche à promouvoir une diffusion internationale de la recherche. Une revue française cherchant à s'internationaliser sera *de facto* mieux considérée (publication en anglais, par des auteurs de tous horizons, avec des réviseurs et un comité éditorial international). Lors des discussions, certains membres 'googolisent' les membres internationaux de comité éditoriaux. Que dire quand la plupart son retraités ou inactifs en recherche ?

### Participer au comité national

*Pour défendre la gestion au CNRS, il faut y participer. Il y a peu de candidats et de votants au comité national. Les candidats peuvent venir de n'importe quel laboratoire et tout chercheur ou enseignant-chercheur est automatiquement électeur dès lors qu'il est membre d'une UMR. S'il n'est pas membre d'une UMR, tout enseignant-chercheur peut devenir électeur s'il s'inscrit sur les listes électorales. La prochaine inscription s'effectuera en fin 2015/début 2016 pour des élections au printemps 2016 visant à renouveler le comité national.*